



DEC141347DR02

Décision portant nomination de M. Jean-Michel Isac aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte 8552 intitulée Laboratoire Kastler Brossel

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire n° MFPPF1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction INS122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction INS123273DRH du 28 décembre 2012 relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision DEC133018DGDS du 20/12/2013 portant renouvellement de l'unité mixte n°8552 intitulée Laboratoire Kastler Brossel et nommant M. Antoine Heidmann en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 14/11/2013;

Considérant que M. Jean-Michel Isac a suivi la formation initiale d'assistant de prévention organisée par la délégation Ile-de-France Ouest et Nord du CNRS du 11/03/2014 au 13/03/2014 et du 08/04/2014 au 10/04/2014,

DECIDE :

Article 1^{er} : M. Jean-Michel Isac, ingénieur de recherche, est nommé aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte n°8552 intitulée Laboratoire Kastler Brossel, à compter du 11/04/2014.

M. Jean-Michel Isac exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPPF1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistant de prévention, M. Jean-Michel Isac est placé directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 11/07/2014

Le directeur de l'unité
Antoine Heidmann

Visa de la déléguée régionale du CNRS
Christine d'Argouges

Visa du président de l'université Pierre et Marie Curie
Jean Chambaz

Visa du directeur de l'Ecole normale supérieure
Marc Mézard

Visa de l'Administrateur du Collège de France
Serge Haroche